

# Driving Change for Community Transformation

## Initier le changement pour des communautés transformées

Community Service Conference  
September 12 & 13, 2024  
Toronto Airport Marriott Hotel  
901 Dixon Road, Toronto, ON

Conférence pour les organismes communautaires  
12 et 13 septembre 2024  
Hôtel Marriott Aéroport de Toronto  
901, chemin Dixon, Toronto, ON

*Version française ci-dessous*

### Conference Accommodation and Travel Guideline

This guide outlines the terms and conditions for travel and accommodation reimbursement for Tropicana Community Services (Tropicana) SBCCI sub-agreement holders, otherwise known as the Community of Practice (COP) members as related to the “Driving Change for Community Transformation” conference to be held on September 12 and 13, 2024.

#### **Maximum Number of Attendees**

Each COP organization can have three (3) individuals attend the conference, but you may only apply for reimbursement of expenses for travel and accommodation, for a maximum of two (2) attendees. They must be representatives of your organization, not third-party guests.

#### **Reimbursement Eligibility**

Organizations or individuals not funded under the SBCCI program are not eligible for reimbursement of expenses for travel or accommodations. These attendees will have to arrange their own travel and hotel accommodation.

The conference has a limited capacity. Reimbursements of expenses for travel, accommodations, and attendee approval will be approved on a first-come, first-served basis, and Tropicana cannot guarantee reimbursement of expenses for travel or space for any organization. Therefore, we recommend registering as early as possible.

#### **Reimbursement of Expenses for Travel**

Reimbursement of expenses for travel is provided only to eligible and approved organizations. Tropicana will not make travel arrangements for attending organizations or funds in advance to purchase tickets or pay for travel costs. Organizations must have their estimated costs approved by Tropicana prior to incurring any expense, they must make their own travel plans, and then submit receipts for reimbursement after the event for reimbursement. See further in this guide for cost eligibility for reimbursement by travel type.

#### **Accommodation**

Tropicana will pay for hotel accommodations directly for eligible and approved organizations only. Room service, mini-bar, or any other hotel fees or services used by attendees will not be covered by Tropicana, nor are they eligible for reimbursement. Guests will be required to provide a credit card upon check-in to cover these costs.

If approved, Tropicana will only provide the attendee's hotel accommodation for Wednesday, September 11, 2024, Thursday, September 12, 2024, and Friday, September 13, 2024.

Should attendees choose to arrive early or decide to stay for any additional days after the conference is over, this will be at their own cost.

## Greater Toronto Area (GTA) Boundaries

To determine if you qualify as outside of the GTA please refer to the list and map below:

Toronto, The Durham Region (Ajax, Clarington, Brock, Oshawa, Scugog, Uxbridge, Whitby), Halton Region (Burlington, Halton Hills, Milton, Oakville), Peel Region (Brampton, Caledon, Mississauga), York Region (Aurora, East Gwillimbury, Georgina, King, Markham, Newmarket, Richmond Hill, Vaughan, Whitchurch-Stouffville, Chippewas of Georgina Island First Nation), Dufferin County (Mono, Orangeville), Simcoe County (Bradford West Gwillimbury, New Tecumseh)



### Priority Travel and Accommodation Applicants

COP organizations that hold a sub-agreement only with Tropicana will be given priority for reimbursement of expenses for travel and accommodation. Available spaces and approval of travel expenses will be assigned in the order of registration (first come, first serve).

### Secondary Travel and Accommodation Applicants

Applications for reimbursement of expenses for travel and accommodation for COP organizations that hold a sub-agreement with Tropicana and one or more of the other SBCCI intermediaries (Groupe 3737, Africa Centre, or BBI) will be reviewed once priority applicants have been processed. There is no guarantee of reimbursement of expenses for travel for secondary applicants. Accommodation will be assigned in the order of registration (first come, first serve). Secondary applicants will receive confirmation of reimbursement of expenses for travel approval after August 16, 2024.

### Travel – Air

All travel must be booked in economy class. Reimbursement of expenses for travel will cover only the actual travel cost; costs associated with baggage, in-flight meals, airport transfer fees, seat selection fees, or any other additional travel costs you may incur will not be reimbursed.

Only the base fare ticket price will be covered.

### **Travel – Train**

All travel by Via Rail must be booked as Escape and Economy fares. Reimbursement of expenses for travel will cover only the actual travel costs; costs associated with baggage, onboard food and beverages, and any other additional travel costs you may incur will not be reimbursed.

Only the Escape or Economy ticket price will be covered.

### **Travel – Car (from outside of the GTA)**

Toronto and Ontario participants driving to the conference can apply for their private vehicle mileage to be reimbursed. The mileage rate will follow the annually published mileage rates of the Government of Canada. The current rate for fiscal year 2024 is \$0.70/km. The mileage will be calculated based on your organization's address to our conference venue and return only, which is the Toronto Airport Marriott Hotel, 901 Dixon Road, Toronto, ON M9W 1J5.

Only the mileage to and from the conference venue and your organization's office address will be covered.

### **Travel – Bus (from outside of the GTA)**

Your tickets will be covered if you travel by bus from within Ontario but outside the GTA. Reimbursement of expenses for travel will cover only the actual bus fare costs; costs associated with any other additional travel costs you may incur will not be covered or reimbursed.

Only the bus ticket price will be covered.

### ***Additional Notes:***

Only individuals who have registered and have received confirmation of accommodation and reimbursement of expenses for travel will be reimbursed. If individuals are not confirmed, there will not be a room made available for them.

Approval must be submitted to Tropicana before the cost of tickets is purchased.

Travel expenses will be reimbursed 6 weeks after the event and not before.

Only registered and approved participants will be allowed to participate in workshops and seminars.

### **Questions**

Should you have questions regarding registration, reimbursement of expenses for travel, accommodation, or any other conference-related queries, please email

[KSoltau@tropicanacommunity.org](mailto:KSoltau@tropicanacommunity.org).

---

## **VERSION FRANÇAISE**

### **Guide pour les déplacements et l'hébergement dans le cadre de la conférence.**

Ce guide détaille les lignes directrices pour le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement pour les titulaires d'un sous-accord de financement IACNC de Tropicana Community Services (Tropicana), également connus sous le nom de membres de la

communauté de pratique (CdP) dans le cadre de la conférence « Initier le changement pour des communautés transformées » qui se tiendra les 12 et 13 septembre 2024.

### **Nombre maximum de participants**

Chaque organisme membre de la CdP peut inscrire jusqu'à 3 personnes à la conférence. Cependant, le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement n'est possible que pour un maximum de deux (2) participants. Il doit s'agir de représentants de votre organisation et non d'invités tiers.

### **Admissibilité au remboursement**

Les organisations ou les personnes non subventionnées par le programme IACNC ne sont pas admissibles au remboursement de leurs frais de déplacement ou d'hébergement. Ces participants devront organiser eux-mêmes leurs déplacements et leur séjour à l'hôtel.

La conférence a une capacité limitée. Le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement et l'approbation des inscriptions se fera selon le principe du premier arrivé, premier servi, et Tropicana ne peut aucunement garantir le remboursement des frais de déplacement ou l'inscription. Il est donc recommandé de s'inscrire le plus tôt possible.

### **Remboursement des frais de déplacement**

L'aide financière pour les déplacements consiste en un remboursement des frais admissibles pour les organismes qui y ont droit. Tropicana n'est pas responsable de l'organisation du voyage des organismes participants et ne fournira pas de fonds à l'avance pour l'achat de billets ou le paiement de frais de voyage. Il revient aux organismes d'organiser leur déplacement et de soumettre les reçus pour obtenir un remboursement. Vous trouverez plus loin dans ce guide la liste des frais admissibles à un remboursement par type de frais de déplacement.

### **Hébergement**

L'hébergement à l'hôtel sera payé directement par Tropicana pour les organismes admissibles. Ne sont pas admissibles à un remboursement des frais relatifs au service aux chambres, au minibar ou tout autre service ou frais de l'hôtel encouru par les participants. Les participants devront fournir une carte de crédit lors de leur arrivée à l'hôtel pour couvrir ces frais.

Si l'organisme y est admissible, Tropicana ne fournira l'hébergement du participant que pour le mercredi 11 septembre 2024, le jeudi 12 septembre 2024 et le vendredi 13 septembre 2024.

Si les participants désirent d'arriver plus tôt ou rester quelques jours de plus après la fin de la conférence, ils pourront le faire à leurs frais.

### **Région du Grand Toronto (GTA)**

Pour vous aider à déterminer si vous vous situez hors de la zone du Grand Toronto, veuillez consulter la carte et la liste ci-dessous.

Toronto, région de Durham (Ajax, Clarington, Brock, Oshawa, Scugog, Uxbridge, Whitby), Région de Halton (Burlington, Halton Hills, Milton, Oakville), Région de Peel (Brampton, Caledon, Mississauga), Région de York (Aurora, East Gwillimbury, Georgina, King, Markham, Newmarket, Richmond Hill, Vaughan, Whitchurch-Stouffville, Première Nation Chippewas de Georgina Island, Comté de Dufferin (Mono, Orangeville), Comté de Simcoe (Bradford West Gwillimbury, New Tecumseh)

## Région du Grand Toronto



### Candidats prioritaires pour le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement

Les organismes membres de la CdP ayant conclu un sous-accord de financement avec Tropicana uniquement seront prioritaires pour le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement. Les places disponibles et l'approbation des frais de déplacement seront attribuées dans l'ordre d'inscription (premier arrivé, premier servi).

### Demands secondaires pour le remboursement des frais de déplacement et d'hébergement

Les demandes de remboursement des frais de déplacement et d'hébergement pour les organismes membres de la CdP ayant conclu un sous-accord de financement avec Tropicana ainsi qu'avec un ou plusieurs autres intermédiaires de l'IACNC (Groupe 3737, Africa Centre, ou BBI) seront examinées une fois que les demandes prioritaires auront été traitées. Le remboursement des frais de déplacement des demandeurs secondaires n'est pas garanti. Les hébergements seront attribués dans l'ordre d'inscription (premier arrivé, premier servi). Les candidats secondaires recevront une confirmation du remboursement des frais de déplacement après le 16 août 2024.

### Déplacement en avion

Tous les déplacements en avion doivent être réservés en classe économique. Le remboursement des frais de déplacement ne couvrira que le coût réel du voyage ; les coûts associés aux bagages, aux repas en vol, aux frais de transfert aéroportuaire, aux frais de sélection de sièges ou à tout autre coût de voyage supplémentaire que vous pourriez subir ne seront pas remboursés.

Seul le prix du billet au tarif de base sera admissible au remboursement.

### Déplacement en train

Tous les déplacements effectués par VIA Rail doivent être réservés aux tarifs Escape et Economy. Le remboursement des frais de voyage ne couvrira que les frais de voyage réels ; les frais liés aux bagages, à la nourriture et aux boissons à bord, et tout autres frais de voyage supplémentaire que vous pourriez subir ne seront pas remboursés.

Seuls les billets au prix du forfait Évasion ou Économie seront admissibles à un remboursement.

### **Déplacement en voiture (hors région métropolitaine de Toronto)**

Les participants de Toronto et de l'Ontario qui se rendent à la conférence en voiture peuvent demander le remboursement du kilométrage de leur véhicule privé. Le taux de kilométrage remboursé sera en fonction des taux publiés annuellement par le gouvernement du Canada. Le taux actuel pour l'année d'imposition 2024 est de 0,70 \$/kilomètre. Le kilométrage sera calculé en fonction de l'adresse de votre organisation jusqu'au lieu de la conférence et ainsi que le trajet de retour uniquement, soit l'hôtel Marriott Aéroport de Toronto, 901, chemin Dixon, Toronto, ON M9W 1J5.

Seul le kilométrage aller-retour entre le lieu de la conférence et l'adresse du bureau de votre organisation est admissible à un remboursement.

### **Déplacement en bus (hors région métropolitaine de Toronto)**

Les trajets de bus sont admissibles à condition de partir d'une destination en Ontario à l'extérieur de la région métropolitaine de Toronto. Le remboursement des frais de déplacement ne couvrira que le coût réel du billet d'autobus ; les coûts associés à tous autres frais de voyage supplémentaire que vous pourriez subir ne seront pas remboursés.

Seul le prix du billet de bus sera admissible à un remboursement.

### **Notes supplémentaires :**

Seules les personnes qui se sont inscrites et qui ont reçu la confirmation de leur admissibilité à l'hébergement et au remboursement de leurs frais de déplacement seront remboursées. Aucune chambre ne sera mise à la disposition des personnes n'ayant pas au préalable reçu cette confirmation.

Les frais de déplacement doivent être soumis pour approbation par Tropicana avant l'achat de tout titre de transport.

Les frais de déplacement admissibles seront remboursés 6 semaines après l'événement et non avant.

Seuls les participants dont l'inscription a été approuvée et confirmée seront autorisés à participer aux ateliers et aux conférences.

### **Questions**

Si vous avez des questions concernant votre inscription, le remboursement des frais de déplacement, l'hébergement ou toute autre question relative à la conférence, veuillez envoyer un courriel à [KSoltau@tropicanacommunity.org](mailto:KSoltau@tropicanacommunity.org).